

> Les taux d'imposition communaux et intercommunaux

Taxes perçues au profit de la commune

Année	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Taxe d'habitation / Résidence secondaire depuis 2023	16,61 %	16,61 %	16,61 %	0 %	0 %	16,61 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	49,40 %	49,40 %	49,40 %	49,40 %	49,40 %	25 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	55 %	55 %	55 %	55 %	55 %	55 %

En 2024, la taxe d'habitation et la taxe foncière restent inchangées.

Évènements et festivités 2025

- > 10 juillet - ludomobile à la MARPA de 15h à 18h
- > 14 juillet - fête nationale et feu d'artifice
- > 12 août - initiation au Do in de 10h30 à 11h30 salle associative
- > 6 septembre - forum des associations de 9h à 12h parc Ancel
- > 7 septembre - brocante
- > 21 septembre - Festival notre jARTdin
- > 5 octobre - bourse aux livres à la salle associative
- > 11 novembre - cérémonie au monument aux morts
- > 15 novembre - repas dansant (organisé par la société de chasse)
- > 23 novembre - randonnée pédestre (organisé par l'association de la gymnastique)

Ouverture de la Mairie

Secrétariat / Tél. 02 54 70 22 28

Mardi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
 Mercredi : 14h00 à 19h00
 Jeudi : 14h00 à 17h00
 Vendredi : 10h00 à 12h00

Le Maire : Philippe Dambrine, sur rendez-vous.

Panneau Pocket

Téléchargez gratuitement sur votre téléphone l'application PanneauPocket et recevez les alertes et les informations concernant la commune de Monteaux



Site internet : monteaux.fr
 Messagerie : mairie@monteaux.fr



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
 Directeur de la publication Philippe Dambrine

Téléphone : 02 54 70 22 28



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°30/2025

SOMMAIRE

- Mot du maire.... p. 1
- Informations générales p. 2
- Le compte administratif p. 3
- les taux d'imposition et les évènements et festivités 2025 .. p. 4



LE MOT DU MAIRE

Chères Monthéobaldiennes, chers Monthéobaldiens,

Nous terminons ce premier semestre 2025 sous de fortes chaleurs, mais cette torpeur estivale n'entame en rien le dynamisme de notre commune. Le centre bourg reste animé grâce à l'activité commerciale portée par le café de la Poste, le salon de coiffure, l'agence postale et l'épicerie. Malgré les tristes événements survenus en mai, cette dernière a pu maintenir son activité grâce au soutien indéfectible des proches de Marie Marchand. Nous lui adressons tous nos vœux de rétablissement et espérons son retour rapide derrière le comptoir.

Avec le soutien de la municipalité, les nombreuses manifestations proposées par nos associations nous ont également offert de belles occasions de rencontres. Des événements comme la fête de la musique, récemment organisée, ou encore la prochaine brocante, nécessitent une logistique importante et l'implication de nombreux bénévoles donnant de leur temps, de leur énergie, dans le seul but d'animer notre commune avec des prestations qui se bonifient d'années en années. Ils méritent toute notre reconnaissance, qu'ils en soient ici remerciés tout comme l'ensemble des personnels municipaux.

À l'occasion des festivités du 14 juillet, un programme vous sera proposé dès 16h30, avec en clôture le traditionnel feu d'artifice suivi du bal populaire sur la place Montebise. Venez nombreux partager ce moment de convivialité !

Cet été verra également le démarrage des travaux de réfection du clocher, avec la pose de l'échafaudage prévue début juillet. En parallèle, des travaux de restauration des cloches seront menés afin d'optimiser les coûts. Ces travaux bénéficieront d'un soutien financier du Département et de l'État à hauteur de 50 %, ainsi que d'une souscription portée par la Fondation du Patrimoine. Grâce à votre générosité, plus de 5 000 € ont déjà été collectés. Je remercie chaleureusement les donateurs et invite de nouveau chacun à participer selon ses moyens : chaque contribution, même modeste, compte. (renseignements en mairie ou sur monteaux.fr)

En ce qui concerne les finances communales, elles sont saines, dans le respect des équilibres financiers pour un avenir maîtrisé. Tous nos projets ont obtenu des subventions de l'État, de la Région, du Département ou d'Agglopolys. La gestion rigoureuse du budget permet des comptes à l'équilibre, sans augmentation des taux d'imposition depuis 5 ans. Il nous faut continuer à concilier ambition pour le village et responsabilité budgétaire.

Comme chaque année au printemps, nos agents techniques se sont mobilisés pour l'entretien des chemins, des abords de route, du cimetière, du bourg et des hameaux. Cette tâche, qui s'étale sur plusieurs semaines, mérite votre patience et votre compréhension. Je tiens également à remercier les nombreux riverains qui, par civisme, entretiennent ou désherbent les abords de leur propriété sur le domaine public - trottoirs, caniveaux, zones piétonnes - et parfois même au-delà, jusqu'à tondre les bas-côtés en sortie de bourg ou des hameaux. En cette période dense, marquée aussi par de nombreux jours fériés, ces gestes solidaires participent à la beauté et à la propreté de notre commune. Merci à toutes et à tous de contribuer à ce que notre village reste attrayant.

Pour la prochaine rentrée, les effectifs scolaires demeurent stables et la configuration 2 classes à Monteaux / 2 classes à Mesland est maintenue. Les familles peuvent dès à présent procéder aux inscriptions auprès du SIVOS, et penser également à celles concernant le transport scolaire via Azalys. Enfin, en cas de fortes chaleurs estivales, le plan canicule est activé comme chaque année. Des élus sont chargés de prendre contact avec les personnes âgées, isolées ou fragiles qui se seront inscrites en mairie. N'hésitez pas à vous faire connaître ou à signaler un proche concerné.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Le Maire,

Philippe DAMBRINE



Informations Générales

> Registre communal de veille et d'alerte

Si vous vous sentez vulnérable, merci de vous faire connaître auprès de la mairie. Vous serez alors contacté par un(e) élu(e) en cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid, crise sanitaire ou énergétique etc...).

> Nuisances sonores pour faire des travaux non professionnels (bricolage, jardinage...)

les horaires suivants sont à respecter :

- En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h00
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



> Connexion borne Wifi gratuite

Dans le bourg, la commune met à disposition un accès Wifi gratuit, au niveau de la place Montebise, néanmoins, la borne ne fonctionne que lorsqu'elle est activée par une connexion d'un portable. Depuis la mise en service le nombre de connexions est passé de 2 à 4 par jour actuellement.

> Horaires d'ouverture des déchetteries du 01/07 au 31/08/2025

Les horaires d'été

Période : du 1^{er} juillet au 31 août

OUVERT FERMÉ

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Blois Nord 159, avenue de Châteaudun, 02 54 78 27 73	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Blois Sud 17 rue des Prés d'Amont, 02 54 78 26 20	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Candé-sur-Beuvron Rue de Chabotte, 02 54 79 49 74	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Cellettes Chemin de Charlemagne, 02 54 70 49 58	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Herbault Chemin des Sablières, 06 88 09 84 08	* FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT	* FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
La Chapelle-Vendômoise Rue de la Gare, 02 54 51 19 05	* FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	* FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
La Chaussée-Saint-Victor 9 rue René Descartes, 02 54 58 92 18	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Valencisse (Molineuf) Chemin des Petits Bois	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	* FERMÉ	OUVERT
Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse) Route de Coulanges, 02 54 20 47 85	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT
Vineuil Rue des Eglantiers, 02 54 42 88 57	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT



MATIN : 7H-12H30 / APRÈS-MIDI : 13H-14H

*MATIN : 9H-12H30

Fermeture des portes à 12h20 et 13h50.

Fermeture dimanche et jours fériés.

> Le cadastre solaire

Agglopolys lance son cadastre solaire, un outil gratuit et neutre pour tester, en un clic, le potentiel solaire des toitures et des parkings du territoire : <https://agglopolys.cadastre-solaire.fr/>

L'objectif ? Encourager les habitants et acteurs locaux (entreprises, associations, institutions publiques...) à installer des panneaux solaires photovoltaïques et/ou thermiques en fournissant des informations fiables et personnalisées : simulations financières, liste d'installateurs...

> Souscription lancée pour la réparation des cloches de Monteaux

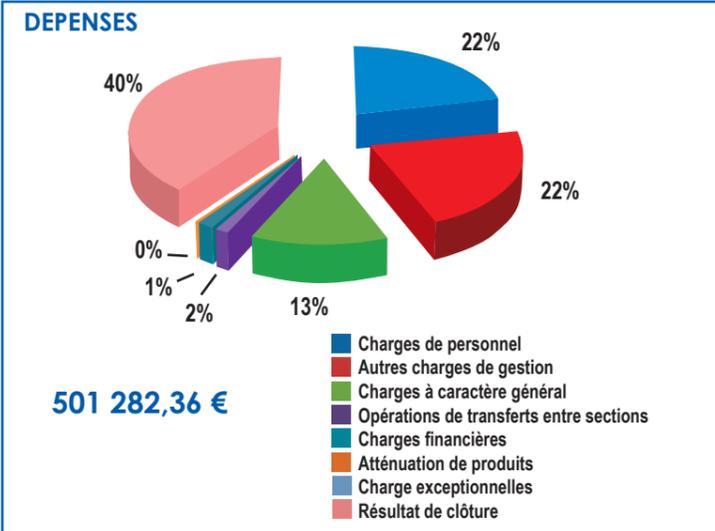


Soutenez la restauration et la sécurisation de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Monteaux, un édifice emblématique au cœur de la vallée de la Cisse. Construite en 1858, cette église est connue pour son clocher penché, une particularité historique liée à des choix de construction d'origine. Déjà frappé par la foudre en 1986, son clocher a été totalement détruit par un nouvel impact le 30 juillet 2024. La commune a décidé de reconstruire cette flèche et de mener, en parallèle, des travaux indispensables : restauration des quatre cloches fissurées, électrification en volée, installation d'un paratonnerre et d'une échelle de meunier pour un accès sécurisé au beffroi. Grâce à vos dons, ce patrimoine local pourra retrouver toute sa splendeur et sa fonctionnalité. Votre soutien est indispensable pour préserver ce témoin de l'histoire locale et assurer sa transmission aux générations futures.

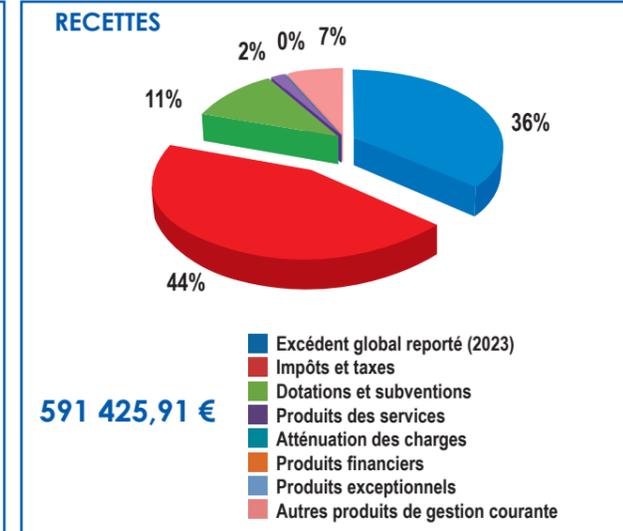
www.fondation-patrimoine.org/102805

Compte Administratif 2024 :

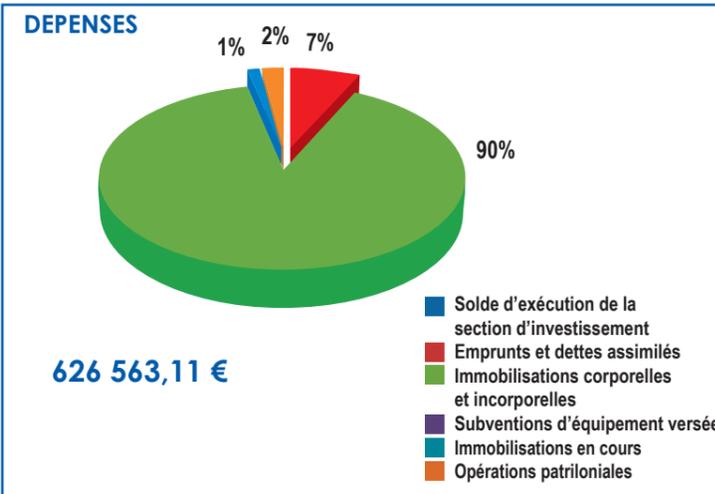
Excédent de fonctionnement : 90 143,55 €



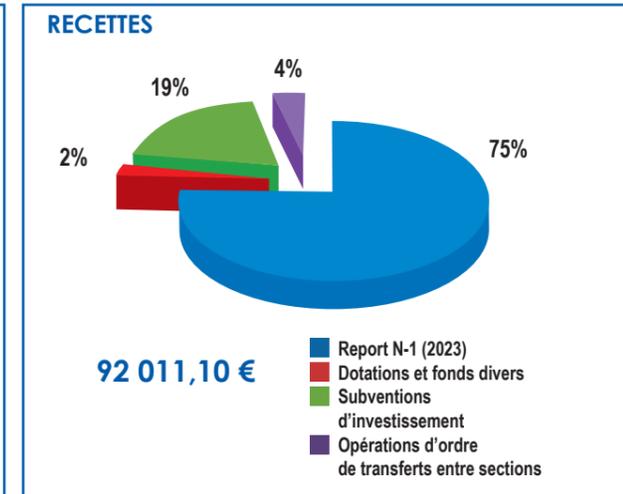
Résultat N-1 : 332 487,19 €



Déficit d'investissement : 534 552,01 €



Résultat N-1 : 235 774,20 €



A la clôture de l'exercice 2024, le solde à reporter sur 2025 s'élève à : 83 169,74 € en excédent de fonctionnement et 298 777,81 € en déficit d'investissement qui sera comblé par l'excédent de fonctionnement 2025.